





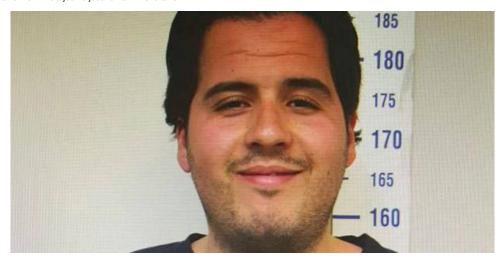




(https://www.ipmstore.be/dhnet/offre/QUO-02396-Q5S4R4)

## L'avocat de Mohamed Bakkali veut que le testament d'El Bakraoui soit ajouté au dossier

BELGA Publié le jeudi 07 avril 2016 à 13h23 - Mis à jour le jeudi 07 avril 2016 à 13h24



BELGIQUE Mohamed Bakkali, qui avait été appréhendé le 26 novembre dernier à Bruxelles dans le cadre des attentats de Paris, a comparu jeudi devant la chambre du conseil de Bruxelles, a indiqué son avocat Me Sébastien Courtoy, qui n'a pas souhaité dire s'il avait ou non demandé la remise en liberté de son client.

L'homme est inculpé d'assassinats terroristes et de participation aux activités d'un groupe terroriste. "Selon plusieurs médias, le testament d'Ibrahim El Bakraoui (qui a été découvert sur un ordinateur abandonné dans une poubelle non loin de l'appartement de l'avenue Max Roos à Schaerbeek ndlr) innocente mon client. De plus, aucune trace de son ADN n'a été trouvée dans les appartements perquisitionnés", a indiqué Me Courtoy.

"Depuis 15 jours, ce testament n'a toujours pas été versé au dossier. Du coup, plusieurs inculpés dans ce dossier refusent de parler car s'il y a des pièces qui les innocentent et qui ne sont pas versées au dossier, cela ne leur donne pas confiance dans la justice", a-t-il conclu.

Le rôle de Mohamed Bakkali dans les attentats demeure peu clair pour l'instant. Une BMW qu'il louait aurait été aperçue à proximité de deux habitations où ont été préparées les attaques, à Charleroi et Auvelais. Sous une fausse identité, il aurait également loué un appartement à Schaerbeek où ont été retrouvées des empreintes de Salah Abdeslam. Enfin, les enquêteurs avaient découvert à son domicile une vidéo témoignant de l'espionnage d'un responsable d'un site nucléaire de Mol.

Mohamed Bakkali a aussi loué l'appartement de la rue Max Roos, à Schaerbeek, où les frères El Bakraoui ont séjourné avant les attentats de Bruxelles.